ROUBAIX

RÉDACTION : 29, rue Pauvrée. Tél. 9-51
DÉPOT GÉNÉRAL : 12, rue du Bœufroi

Un beau coup de filet

LE SERVICE DE LA SURETE A CAPTURE 4 DANGEREUX MALFAITEURS

Comme nous le disions hier, l'enquête de la Sûreté ne devait pas se borner à la seule arrestation de Beuscart. Activement menée par M. Desmettre, chef du service elle avait permis aux agents de mettre la main sur trois autres individus, dont deux femmes, dont les preuves de culpabilité n'ont pas tardé à être établies par des perquisitions domiciliaires. Voici les faits :

Deux femmes de ménage attiraient depuis quelque temps déjà l'attention de la police. Des quatre personnes, aucune ne travaillait, cependant qu'elles menaient de concert, une vie de fêtes et de plaisirs.

Après l'agression, à Leers, samedi dernier, de Mme Vve Lenglart, caissière de la « Capitalisation Française », rue Nain, au cours de laquelle cette personne avait été dépouillée d'une somme de 2.730 fr., la surveillance se resserra, et les soupçons portés sur les deux couples motivèrent l'intervention de la police.

C'est ainsi que mardi, les agents se présentaient à la première heure, rue de Toulouse, 29, domicile d'une nommée Paraildé Gaeremynck, 30 ans, se disant peigneuse, déjà condamnée à 12 ans de prison pour vols et fraude, qu'ils trouvèrent en compagnie de son amant Louis Beuscart, 36 ans, peintre, demeurant en garni, à Tourcoing, rue Fénelon, 54. Cet individu, sur lequel les soupçons pesaient le plus lourdement, fut appréhendé ainsi que sa maîtresse.

Les agents se rendirent ensuite rue d'Arcole, cité Saint-Léon, 1, où ils prirent, au saut du lit, le nommé Denis Desmettre, 31 ans, fileur, déjà titulaire de nombreuses condamnations pour vol, coups et blessures, et sa maîtresse, Philomène Debrucker, 25 ans, rattacheuse.

Des perquisitions opérées aux deux domiciles, ont permis de retrouver diverses marchandises, notamment des mouchoirs de poche et une pièce de crétonne, qui ont été reconnues pour avoir été volées chez M. Diligent, Boulevard Gambetta, à Tourcoing, il y a quelques jours. Chez Desmettre, on a trouvé également un browning chargé.

L'enquête a permis d'établir aussi que la femme Gaeremynck s'était embauchée en octobre dernier, sous le nom de Suzanne Catoire, à la « Capitalisation Française ». C'est là qu'elle a pu se documenter à loisir en prévision de l'agression dont devait être victime Mme Vve Langlart.

Longuement interrogés par M. Desmettre, chef de la Sûreté, les quatre malandrins ont voulu se disculper par les dénégations systématiques, mais n'ont réussi qu'à se contredire mutuellement. C'est pourquoi, à l'exception de Philomène Debaecker, qui n'avant jamais été condamnée, a été remise en liberté. Ces intéressants repris de justice ont été dirigés sur la maison d'arrêt de Lille.

Votre peau vous cuit-elle? Avez-vous des Démangeaisons?

La Pommade Cadum est un bienfait inappréciable pour les milliers de personnes qui souffrent depuis des années de maladies de la peau. L'emploi de ce remède merveilleux fait retrouver un sommeil calme et paisible à ceux qui ont été torturés par ces affections. Il arrête instantanément les démangeaisons, calme et guérit toute irritation ou inflammation de la peau. Bien des souffrances sont évitées en employant à temps la Pommade Cadum contre l'eczéma, les boutons, dartres, gale, éruptions, écorchures, hémorroïdes, urticaire, croûtes, teigne, coupures, plaies.

Suites mortelles d'un drame

Nous avons relaté la scène de violences au cours de laquelle un allumeur de réverbères, Charles Vanpaemel, 50 ans, demeurant rue du Fort, 52, ayant frappé sa femme, avait reçu d'elle un coup de couteau au côté droit. Le blessé avait été transporté à l'hôpital et son état ne paraissait pas grave. Il se produisit, hier matin, des complications soudaines, et Vanpaemel ne tarda pas à rendre le dernier soupir.

On se rappelle que les déclarations de Vanpaemel ne concordaient pas avec celles de sa femme. Celle-ci continue à affirmer qu'elle n'avait fait que se défendre et avait saisi pour cela le premier objet qui lui tomba sous la main et qui fut le couteau de cuisine meurtrier.

Le Parquet, informé par M. Videt, commissaire central de police, de la mort de Vanpaemel, descendra à Roubaix, ce matin à 9 heures.

AUTO CONTRE CAMION

L'automobile de M. Pillot, rue Chanzy, a pris en écharpe, à l'angle des rues de l'Epeule et du Grand Chemin, avant-hier soir, l'attelage de M. Vanouteghem, messager, rue de l'Epeule, 79. Il n'y a que des dégâts matériels.

LES FRERES ENNEMIS

Plainte a été portée contre Jean Veillefon, 59 ans, demeurant en garni, rue de Beaurewaert, 23, par ses deux frères Valéry, 25 ans, et Augustin, 26 ans, même adresse, qui ont reçu de lui des coups de poing à la figure.

Margarine aux fruits d'Orient
ERA *Essayez & Goutez* *VOUS SEREZ CONVAINCU*

RETOUR DES CORPS VICTIMES DE LA GUERRE

Hier, sont arrivés en gare de Roubaix trois corps de soldats morts pour la Patrie. La reconnaissance des corps a été faite par M. Thérin Henri, Adjoint au Maire, représentant l'Administration municipale, accompagné de M. Richard, Commissaire de Police du 1er arrondissement.

Les corps ont été transportés ensuite au dépositoire de la rue Isabeau de Roubaix par les soins de la Compagnie des Sapeurs-Pompiers.

Voici la liste des corps arrivés :

Cocheleux Louis, soldat 147e R. I. — Dessaulages Paul, soldat 168e R. I. — Muylle Charles, soldat 351e R. I. — Delnatte Raymonde, civile. — Faccon Marie-Thérèse, civile.

LA TUBERCULOSE TUE !

Il est rappelé aux habitants de la région de Roubaix que deux dispensaires fonctionnent actuellement à Roubaix, 43, rue de Lassel et 92, rue des Longues-Haies.

Les tousseurs, les bronchiteux peuvent s'y faire examiner et soigner *gratuitement* par les médecins et les infirmières-visiteuses de la Ligue du Nord contre la tuberculose qui se tiennent à leur disposition. Les services sont ouverts au public les jours suivants :

Dispensaire municipal d'hygiène, 40, rue du Grand-Chemin, les mardi, jeudi et samedi, de 14 à 16 heures.

Dispensaire Pierre-de-Roubaix, 92, rue des Longues-Haies, les jeudi et samedi, à 14 h. 30.

A L'INSTITUT TURGOT

La distribution des récompenses (médailles et diplômes divers) aura lieu à l'établissement, 76, rue du Collège, le jeudi 7 décembre, à 19 heures. Elle sera présidée par M. le docteur Dupré, adjoint au Maire.

Tous les diplômes attribués à la suite des examens de juillet 1922 seront remis à leurs titulaires (certificat d'aptitude professionnelle, diplômes de fin d'études, certificats de passage, certificat d'études pratiques commerciales et industrielles).

Dans la même séance, seront répartis entre les apprentis de l'Ecole du bâtiment (année scolaire 1921-1922) les outils offerts par les diverses corporations du bâtiment.

VACCINATIONS ET REVACCINATIONS

Aujourd'hui, jeudi, de 10 à 11 heures, vaccinations gratuites dans la Salle des Fêtes, rue de l'Hospice, 9.

LE CONCERT DE L'AMICALE PIERRE-DE-ROUBAIX

L'A.P.R. donnera, dimanche 10 courant, à 4 heures, dans la salle des fêtes de la Betterave, angle des rues de Lannoy et du Tilleul, un concert-bal de bienfaisance au profit de sa caisse de secours.

Au programme : ouverte, orchestre; le Livre et l'Outil, chœur par l'Orphéon de l'école, directeur M. V. Hazard; G. Mestdagh, comique de genre; H. Liagre, comique paysan; A. Glorieux, baryton d'opéra; L. Roty, comique de genre; Les Liag-Mes, dans leurs scènes de la vie de caserne, etc.

On peut se procurer des cartes à l'avance à l'école et chez les membres du Comité directeur. Entrée : concert, 1 fr. 25; bal, 2 fr.

— Vendredi 8, à 19 h. 30, répétition générale (chant et comédie), salle de la Betterave, 175 bis, rue de Lannoy.

ARTS ET INDUSTRIES TEXTILES

L'exposition des projets primés par la Société d'Encouragement à l'Art et à l'Industrie Textile, sera ouverte au public dans les salles du Musée de sculpture de l'Ecole Nationale Supérieure des Arts et Industries textiles de Roubaix le samedi 9, lundi 11, mardi 12 et mercredi 13 décembre, de 14 à 16 heures et le dimanche 10 décembre, de 10 à 13 heures. Entrée gratuite.

AMICALE DES ARTS

Aujourd'hui Jeudi, à 19 h. 30, chez Deconinck, 106, rue des Arts, réunion générale et obligatoire du Comité Directeur et des Délégués de sections.

Le Comité rappelle que les listes d'adhésions au banquet de Dimanche prochain seront closes le même jour, à 20 heures. Il fait un appel pressant près des Amicalistes pour assister nombreux à cette manifestation qui sera suivie d'une partie artistique.

⁂

L'Equipe «Pupilles» a participé au championnat des U. R. S. A. R. et a obtenu la première place avec 160 points battant les équipes réputées de l'Amicale Ternaux de Roubaix, de l'Amicale Colbert de Tourcoing, etc.

Cette équipe « Pupilles » qui marche si brillamment sur les traces des équipes «adultes» était composée de : Dejaegher fils, G. Drumez, Gabreau, A. Huygen et P. Proy fils.

ETAT CIVIL

Naissances. — Françoise Decraene, rue Tunis, 35. — Victor Bailleul, rue de l'Epeule, cour Piat, 10. — Georgette Cornille, rue de l'Ermitage, cour Billau, 15. — Denise Sohie, rue de la Guinguette, cour Mullier, 30. — André Couplet, rue de Bouvines, 37. — Raymond Bouvy, rue Mimerel, 10. — Pierre Depagy, Grande-Rue, 327.

Décès. — Marie Hautlequet, épouse Delecluse, 38 ans, rue de Solférino, 49. — Elisa Devos, 56 ans, veuve Decat, Grande-Rue, 116. — Charles Pruvot, 9 ans, Boulevard de Mulhouse, 18.

TOURCOING

BUREAU : 2, Place de l'Hôtel-de-Ville
Téléphone 9-85

AUTO CONTRE AUTO

Hier, vers 9 h. 30, rue de l'Hôtel de Ville une collision s'est produite entre l'auto de M. Julliot Eugène, rue Jean Bart, 32, à Lille et celle de M. Delrue Albert, 132, rue St-Blaise à Tourcoing.

Il n'y a pas eu d'accident de personnes, mais des dégâts matériels peu importants ont été occasionnés aux machines.

UNE DAME DESEMPAREE

Dans notre précédent numéro, nous avons signalé qu'une dame, ne voulant ou ne sachant parler, avait été recueillie au poste central de police, cette personne a été reconnue pour être Mme Bernard, née Hennart Madeleine, domiciliée à Lille, rue de Paris, 203.

Elle a été conduite à l'asile d'Esquermes, duquel elle est ancienne pensionnaire.

UN FRAUDEUR

Les douaniers du poste mobile de Fives-Lille ont arrêté, près de l'église Saint-Gérard, à Wattrelos, le sieur Glorieux Henri, 31 ans, journalier, rue de Gand, 552, à Tourcoing, qui tentait d'introduire en France 31 kilos de tabac haché de provenance étrangère. Ce fraudeur a été remis à la gendarmerie de Tourcoing, qui l'a transféré au parquet.

ACCIDENTS DU TRAVAIL

Chez M. Ch Denoyette, entrepreneur, rue de la Cloche, un menuisier, Henri Villez, 22 ans, à Linselles, place de la Victoire, 3, s'est blessé à l'auriculaire gauche à la dégraisseuse. Repos 20 jour.

— Chez Scalabre-Delcourt fils, filateur, rue de Roubaix, un rattacheur Alois Desimpelaere, 28 ans, rue de Varsovie, 162, s'est contusionné le côté gauche en tombant. Repos 20 jours.

— Chez M. Vandenberghe-Desurmont, filateur, rue Ste-Barbe, un bacleur, Camille Demuynck, 17 ans, à Mouscron, rue du Touquet, s'est blessé au pied gauche en tombant. Repos 25 jours.

SAVON du CONGO Blancheur du teint Victor VAISSIER

LE TRAFIC DE LA GRANDE VITESSE A LA GARE

Notre trafic messageries a augmenté dans de grandes proportions sur 1921 à pareille époque, tant sur arrivages qu'expéditions. Au départ, nous constatons 2.177 enregistrements en plus pour un tonnage de 444 tonnes et 7.114 postaux, ce qui est énorme. Si le nombre d'enregistrements à l'arrivée est inférieur de 969, le tonnage est supérieur de beaucoup, 177 tonnes : ceci prouve bien que la grande vitesse prime à n'importe quel poids pour les envois pressés, bien entendu.

Les marchandises principales expédiées sont : laine lavée, peignée et filée ; tissus, bonneterie, confiserie, savons de toilette, rain d'épice, beurre, margarine, bois de menuiserie travaillé pour les régions dévastées. Les arrivages en houille de la Ruhr ont été moins nombreux, mais par contre, ceux de Normandie et de Bretagne ont donné plus fort que de coutume ; c'est le cours du change qui, de ce fait, favorise à juste raison nos transporteurs français.

LES PRIX DE LA VIANDE FRAICHE

Veau. — 1re Catégorie : (sans os), sautés ou escalopes, 14.50, 12 fr., 11 fr. ; (avec os), rouelle, entre-deux, premières côtes, 11.50, 9.50, 8.50. — 2e Catégorie : épaule, basses côtes et flanchet, 9.50, 7 fr., 5.50 — 3e Catégorie : poitrine, collet et jarret, 8.50, 5.50, 4 fr. ; os de veau, 2 fr.

Pour les autres viandes, aucun changement.

ELECTION AU TRIBUNAL DE COMMERCE

Pour l'élection du dimanche 10 décembre, de 10 heures à 4 heures, il y aura deux urnes dans la salle du scrutin : une pour les juges titulaires, une pour les juges suppléants.

Afin d'éviter les erreurs, les Bulletins sont de dimensions différentes : le grand pour les juges titulaires, le petit pour les juges suppléants.

AUX VEUVES DE GUERRE BELGES

Les veuves de guerre belges de Tourcoing et des cantons avoisinants, sont priées de déposer, au siège des Combattants Belges, 73, rue de Gand, le livret d'épargne de leurs enfants, délivré par le gouvernement. Il y sera fait un apport par la caisse spéciale du groupement, comme cadeau de Noël aux orphelins de guerre.

AU THEATRE MUNICIPAL

Ce soir, à 8 heures, « Romanitza », opéra de Maurice Jacquet.

Dimanche 10 décembre, matinée de gala, à trois heures, « Romanitza ». Le soir, à huit heures « Les P'tites-Michu », opérette de A. Messager.

ETAT CIVIL

NAISSANCE. — Bernard Burms, rue de Gand, 40.

PUBLICATIONS. — Arthur Vanhuysse, dessinateur et Zoé Salembier, sans profession. — Victor Vanwassenhove, garnisseur et Madeleine Huygevelde, sans profession. — Paul Vepa, trieur de laines et Maria Prouvot, sans profession à Baisieux. — Léon Vanderbeke, employé et Julia Meeraman, piqûrière, à Roubaix.

NOEL

Pour vos cadeaux de fêtes voyez le choix le plus complet et les prix les meilleurs aux

Bijoux CACAN *Rue Neuve, 29-31* *LILLE - Tél. 11-24*

Autour de Roubaix-Tourcoing

WATTRELOS

EN TRAVAILLANT. — Sur une nef du hall de la Brasserie « Union Roubaix-Wattrelos », le jeune Rémy Altroye, 18 ans, couvreur, a été blessé à la main droite par du vieux zinc, 12 jours de repos.

SOYEZ EN REGLE. — M. le Vérificateur des poids et mesures a dressé procès-verbal à la charge de M. Delcroix Paul, épicier-boulanger, rue de Tourcoing, pour détention de faux poids.

CONSULTATIONS DE NOURRISSONS. — Une grande tombola, organisée par le Comité roubaisien de la Protection de l'Enfance et de la Goutte de Lait, d'accord avec le Comité d'Assistance des Régions Libérées sera tirée le 23 décembre prochain. Cette tombola est réservée aux enfants inscrits aux Consultations de Nourrissons de Roubaix, Wattrelos et environs.

Les mères de Wattrelos qui, dans leur quartier, présenteront leur enfant à la 1re consultation de décembre, participeront à cette tombola, très intéressante vue les nombreux lots dont elle est dotée : voitures d'enfants, berceaux, vêtements, jouets, etc.

Un billet de tombola sera remis gratuitement à chacune des mamans le jour de la consultation.

ETAT-CIVIL. — Naissances. — Adrienne Danel, rue des Piats, 5. — Andrée Dequesne, rue Charles-Quint, 85. — Lucien D'Hont, rue des Dames, 5.

Décès. — Henri Barbieux, 59 ans, rue de la Poste, 35. — Paul Guilbert, 11 mois, rue du Tilleul, 35.

CROIX

ETAT-CIVIL. — Naissances. — Maurice Van Mullen, rue des Ogiers, cour Selosse, 2. — Henri Bonnel, rue Faidherbe, 2.

LANNOY

RECENSEMENT DES PIGEONS VOYAGEURS. — Les propriétaires de pigeons voyageurs sont informés qu'ils doivent en faire la déclaration à la mairie avant le 20 de ce mois. Des formules de déclarations sont à leur disposition, au secrétariat de la mairie.

DUCASSE A PIERROTS. — Samedi 9, dimanche 10 et lundi 11 décembre, grande ducasse à pierrots, au Café de la Bourse du Travail, rue Nationale, tenu par M. Jules Lefebvre.

ESSAYEZ la Poudre du Dr SENUT. (Méd. d'Or), elle est unique pour l'**Estomac!!!** Fait tout digérer, enlève gaz, aigreurs et douleurs. 1 boîte 30 cachets, 6 fr. 65, Pte 7 fr. Tous Phies et Laboratoire SENUT, 137, Avenue Parmentier, Paris. *Échantillon d'essai, 1 fr. sur demande.* Dépôts à Lille : Phie Bury, 47, rue St-Sauveur ; Grande Phie du Nord, 17, rue du Sec-Arembault. 10.043.

LYS

RÉUNION DE COMMISSION. — La Commission scolaire se réunira à la Mairie, vendredi 8 décembre à 19 heures, pour la répartition de vêtements d'hiver aux élèves des écoles publiques.

STATISTIQUE DU MOIS DE NOVEMBRE. — Le Bureau de l'Etat-Civil a enregistré pendant le mois de novembre : neuf naissances, deux mariages, un divorce et quatre décès.

ETAT-CIVIL. — Naissances. — Roger Compernolle, rue Thiers. — Andrée Bara, rue de Leers.

Décès. — Arsène Despinoy, 40 ans, tisserand, rue de Lannoy.

HEM

LA TAXE SUR LES CHIENS. — Le percepteur de Lannoy sera vendredi 8 décembre, de 9 à 12 heures, à la mairie pour y percevoir la taxe sur les chiens.

LA TAXE SUR LE CHIFFRE D'AFFAIRES. — Les commerçants du quartier du Petit-Lannoy sont informés que la taxe sur le chiffre d'affaires sera perçue le samedi 9 décembre de 8 h. 30 à 11 heures au débit de tabac Desmet.

TAXE SUR LES CHIENS. — La perception de la taxe sur les chiens aura lieu à la Mairie, vendredi 8 décembre, de 9 heures à 11 heures.

LEERS

CONSULTATION DES NOURRISSONS. — Cette consultation aura lieu aujourd'hui, jeudi, à 10 heures. Pendant cette séance, un billet de tombola sera remis à tous les mères qui se présenteront avec leurs bébés âgés de 1 à 15 mois. Cette tombola aura lieu à Roubaix, le 23 de ce mois; elle est organisée par le Comité Roubaisien de Protection de l'Enfance et le Comité d'Assistance des Régions Libérées. La liste des prix sera communiquée par les soins de la mairie.

SAILLY

LE CHIFFRE D'AFFAIRES. — Jeudi 14 décembre, de 9 à 10 h. 30, sera perçue au débit tenu par M. Lauridan, la taxe sur le chiffre d'affaires.

TOUFFLERS

LE CHIFFRE D'AFFAIRES. — La taxe sur le chiffre d'affaires sera perçue le vendredi 7 décembre, de 8 h. 30 à 11 heures, au débit de tabacs Grimm, Place de la République.

MOUVAUX

CONSULTATION DE NOURRISSONS. — Aujourd'hui consultation de nourrissons, à 14 h. 30, à l'Hospice, rue de l'Hospice.

ACCIDENTS DU TRAVAIL. — Chez M. H. Wauquier, tanneur, rue Vauban, à Mouvaux le sieur Tharin Alidor, 33 ans, homme de peine, demeurant porte de Courtrai, à Menin a eu les doigts pris entre deux fûts en procédant à leur déchargement : 6 jours de repos.

ETAT-CIVIL. — Décès. — Gérard Desobry, rue des Lilas, 38.

Mesdames, Mesdemoiselles,

Si vous faites votre **PATISSERIE** vous-mêmes

VOUS VOUS DEVEZ D'UTILISER **" Cakeoma "** *– QUEEN CAKES –* pour faire 20 délicieux petits cakes ::

Exigez surtout la marque « CAKEOMA » sur chaque carton.

LILLE

Chapitre des Vols

Un rat de vestibule

Pendant une certaine période, il ne se passait guère de semaine sans que l'on eût à déplorer deux ou trois vols, commis dans des vestibules d'habitations dont la porte avait été imprudemment laissée ouverte. Depuis plusieurs mois ce genre de méfaits avait cessé, mais voici qu'il recommence.

Un individu a soustrait, en effet, dans le vestibule de M. Delsaux, entrepreneur, Boulevard Louis XIV, 9, trois pardessus, deux paires de gants et une cache-nez en laine, le tout ayant une valeur de 1200 francs environ. La porte de ce vestibule n'était pas fermée à clef. La police mène une information.

Pendant qu'elle était au cinéma

La police mène une enquête, dans le but de découvrir l'auteur du vol d'une somme de 470 francs, commis au préjudice de Mme Delrue, ménagère, rue Saint-Bernard 11bis. C'est pendant que cette dame était au cinéma, que l'auteur de ce méfait s'introduisit chez elle, vraisemblablement à l'aide d'une fausse clef, car non n'a relevé aucune trace d'effraction.

L'instruction professionnelle par le cinéma

La Chambre Syndicale de l'Ameublement vient de faire l'acquisition d'un matériel de cinématographie, dans le but de donner des séances spéciales d'instruction professionnelle aux apprentis. La première de ces séances aura lieu à Lille, le jeudi 7 décembre, à 18 h. 15, 4, rue des Sarrazins.

TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE LILLE

Georges Brocourt, journalier, demeurant à Tourcoing, 8 jours de prison, avec sursis et 5 fr. d'amende pour outrages, rébellion et ivresse.

— Dupont Auguste, 33 ans, sujet belge, 6 jours de prison pour infraction à arrêté d'expulsion.

— Flament Albert, 25 ans, 4 mois d'emprisonnement pour infraction à arrêté d'interdiction de séjour.

— Michel Mazuruearzk, 32 ans, sujet polonais, pour coups et blessures, à Ostricourt, 15 jours d'emprisonnement.

— Louis Delbarre, 20 ans, et Victor Delalloos, âgé de 34 ans, manouvrier, demeurant rue Jules Lepère, ont eu des discussions dans le tramway de Lille à Roubaix, au sujet du paiement de leur place.

Delbarre est condamné à 1 mois d'emprisonnement avec sursis et Delalloo à 20 jours avec sursis.

PETITES NOUVELLES

TROP PRESSE. — Conduisant une voiture à Loos, le sieur Lucien Soumers, au service de la maison Cavier, de la rue d'Amiens, passant rue des Chats-Bossus. Avec l'un des brancards de son véhicule il heurta une passante, Mme Bulteau 39 ans, demeurant 3 bis rue des Pénitentes. Contusionnée au côté Mme Bulteau, reçut des soins dans une pharmacie. Elle put ensuite regagner pédestrement son domicile.

UN COQ S'EST ENVOLÉ. — M. Louis Leroy, demeurant 3, rue Delphin-Petit, s'est plaint au commissaire de son quartier qu'on lui avait volé un coq faisan ayant une valeur de 60 francs. L'auteur de ce rapt est recherché.

LA GLACE EST ROMPUE ! — M. Georges Requet, camionneur à Roncq, avait arrêté son équipage afin de donner à manger à ses chevaux. L'un de ceux-ci en reculant inopinément, alla briser une glace à la devanture du magasin de M. Wall, épicier, 70, rue de Gand. Pas d'accident de personne.

MOINS CINQ. — M. Mauzane Désiré, employé des Ponts et Chaussées, domicilié à Quesnoy-sur-Deûle passait en vélo avenue Mathias Delobel quand l'auto de M. Bulteau, entrepreneur à Roubaix, le tamponna. Au cours de la chute qu'il fit, M. Mauzanne se blessa légèrement à la jambe gauche en outre son vélo fut fortement détérioré.

ARRONDISSEMENT DE DOUAI

PONT-DE-LA-DEULE

UN SIDI JOUE DU REVOLVER

L'autre soir, vers minuit un quart, M. Ernest Duez, dit « Robinet », cabaretier, rue de la Gare, à Pont-de-la-Deûle, sortait dans la rue, avec plusieurs de ses clients qui rentraient chez eux, pour fermer la porte de son débit. Tout à coup un coup de feu partit, tiré de l'autre côté de la rue. La balle passa au-dessus du groupe, traversa la porte et vint se loger dans le plafond.

Précipitamment M. Duez et les clients rentrèrent dans le cabaret. A ce moment un second coup de feu fut encore tiré et la balle vint s'écraser sur la façade de la maison, près du chambranle de la porte.

Plusieurs témoins déclarent que les coups de feu ont été tirés par un Algérien Mohammed ben Amar, 25 ans, manœuvre, demeurant à Auby, 18, rue de l'Usine.

Mohammed ben Amar, interrogé, a reconnu qu'il avait eu une discussion chez Duez, mais il nie énergiquement avoir tiré des coups de revolver.

Ses dénégations n'ont pas convaincu les gendarmes, qui lui ont dressé procès-verbal.

SOMAIN

VOL D'OUTILS. — Des outils de plâtrier déposés à la gare de Somain et appartenant à M. Graveline Eibl, ont été volés par un individu que la police recherche. Le préjudice est évalué à 60 francs.

VALENCIENNES

L'AFFAIRE WUILMART RENVOYÉE DEVANT LA CHAMBRE DES MISES EN ACCUSATION.

Nous avons dit que l'assassin Wuilmart qui, à Wallers, assassina Mme Lecerf, débitante, pour la dévaliser, avait été renvoyé devant les assises.

Au cours de l'instruction, Wuilmart déclara qu'à Wallers également, il avait abusé de la petite Jeanne T..., 13 ans, et à Sebourg, accompli un attentat semblable sur Hermine B..., 27 ans.

Pour ces deux affaires, M. Chazal, juge d'instruction a rendu une ordonnance de renvoi devant la chambre des mises en accusation.

UN VOL DE CINQUANTE FRANCS

Mme veuve Pelletier, née Céline Thébaut, 51 ans, demeurant à Fourmies, 3, rue Barigand, était venue rendre visite aux époux Masse, négociants en bonneterie, place du Marché-aux-Herbes.

Après le déjeuner, Mme Pelletier, qui se disposait à remercier ses hôtes, constata qu'un billet de 50 francs avait été subtilisé de son sac à main déposé dans la salle à manger.

Une rapide enquête fit découvrir la coupable. C'était la domestique, Céline Malaquin, 16 ans, dont les parents habitent Haspres. Conduite au poste, elle renouvela devant M. Redand, commissaire central, ses aveux. La fille Malaquin a été déférée au parquet, qui l'a fait écrouer.

POUR LES VITRIERS

Ne pouvant obtenir chez Mme Podevin, 82, rue du Roleur, un litre de bière, Joseph Clairbaux, 33 ans, journalier, brisa dans le débit un carreau et donna un coup de poing à la jeune Podevin.

La police, saisie des faits, a verbalisé contre Clairbaux.

C'EST LA LOI

Pour mauvaise tenue de son registre de brocanteur, Cyrille Caron, 4, allée Roguin, a été l'objet d'un procès-verbal.

ARRONDISSEMENT DE CAMBRAI

BUSIGNY

GREVE DES BOULANGERS. — La grève des boulangers à Paris a eu sa répercussion dans la petite ville de Busigny. A la suite d'un différend entre le maire et les boulangers à propos de la taxe du pain, ces derniers adressèrent un ultimatum au magistrat municipal, lui déclarant, que si pour le lundi 4 décembre, la taxe n'était pas fixée à 1 fr. 05 le kilogramme, ils se mettraient en grève.

M. Devillers, maire, n'ayant pas obtempéré aux menaces des boulangers, ces derniers mirent leur menace à exécution.

Pendant deux jours, la population, qui se compose de 9.500 habitants, se trouva sans pain, hormis celui livré par les boulangeries des communes circonvoisines : Maurois, Honnechy, La Haie, Menneresse, St-Souplet, etc.

A l'heure présente, les boulangers sont retournés au fournil.

PAS-DE-CALAIS

ARRONDISSEMENT DE BETHUNE

LENS

UN ACCIDENT SUR LE CHAMP DE FOIRE

Lundi, jour de la Ste-Barbe vers cinq heures et demie du soir sur le champ de foire de la Place de la République, un accident malheureux s'est produit à l'installation de tir Régnier.

Un jeune garçon de Loos-en-Gohelle exerçait son adresse à la carabine, quand, ajustant son arme pour tirer, le coup rata. Il se disposait à éjecter la balle quand M. Régnier Henri, directeur du tir, saisissant le canon de la carabine, le ramena dans sa direction et voulut désarmer lui-même. Au même moment, le coup partit et le malheureux forain reçut la balle dans la direction du cœur.

Le docteur Wagon appelé d'urgence, donna des soins empressés au blessé qui refusa de se faire admettre à l'hôpital. Son état, quoique grave, n'inspire, quant à présent, pas d'inquiétude sérieuse.

M. Cardon, commissaire de police a aussitôt ouvert une enquête. Le blessé a déclaré être le seul responsable de son accident.

HERSIN-COUPIGNY

ENTRE FRERES — Les frères Demarquilly Georges et Gaston sont associés comme tâcherons. Dernièrement, le premier touchait 12.000 francs et ne remettait que 600 francs à son frère qui la trouva mauvaise. Une discussion survint et, dans un moment d'exaspération, Gaston alla chercher un fusil de guerre, puis revint. Il déchargea un coup de son arme en l'air, mais, ayant vu Georges mettre la main à la poche, il crut qu'il cherchait un revolver et tira une autre balle dans sa direction. Supposant avoir touché son frère, Gaston vint en aviser la gendarmerie qui ouvrit une enquête.

Georges Demarquilly n'était pas blessé et il ne désirait pas déposer de plainte.

ENTRE EPOUX — Mme Legrand, bouchère au hameau de Coupigny, rentrait chez elle vers 19 h. 30, après avoir été livrer de la viande à Aix-Noulette. Son mari, qui l'attendait, lui chercha chicane et lui porta deux coups de poing, sous prétexte que le souper n'était pas prêt. C'est alors qu'un voisin, M. Bonnard, entra. Mis au courant du différend, il emmena les époux prendre le café chez lui.

Mais de retour à son domicile, M. Legrand, toujours surexité, chercha encore querelle à son épouse qui, effrayée, alla s'enfermer dans une salle. L'ayant découverte, le boucher s'arma d'un revolver et, dans l'obscurité tira à travers la porte vitrée sur heureusement atteindre sa femme qui réussit à s'enfuir et alla se réfugier chez ses voisins.

M. Legrand, interrogé dit ne se rappeler de rien, et qu'en tous cas, il voulait tout simplement faire peur à sa femme.

Jeux & Education Physique

FOOTBALL-ASSOCIATION

A ROUBAIX

RACING CLUB DE CALAIS CONTRE AMICAL CLUB DES ARTS

Ainsi que nous l'avons annoncé, dimanche prochain, sur son nouveau terrain de la rue Jean Jaurès, l'Amical Club des Arts, recevra le Racing Club de Calais.

Pour la première fois cette saison, l'excellente équipe maritime évoluera devant le public de notre ville et le match promet d'être très disputé si l'on tient compte du classement actuel où les deux équipes sont à un point l'une de l'autre.

Le Racing Club de Calais, compte à son actif plusieurs performances cette saison et la dernière remonte à dimanche dernier où il élimina sur son terrain le Star Club Caudrésien, se qualifiant ainsi pour le prochain tour de la Coupe de France. De, son côté l'équipe amicaliste est maintenant en bonne forme, renforcée, dimanche prochain par la rentrée de nouveaux éléments, c'est jalousement qu'elle disputera la victoire.

A HALLUIN

OLYMPIQUE SPORTING HALLUINOIS.

— Après la belle performance de dimanche dernier contre les réserves de l'Olympique Lillois, ne succombant que par penalty, l'équipe première se rencontrera dimanche prochain avec l'Excelsior Club de Toufflers. « Excelsior Club de Toufflers » Cette dernière s'enorgueillit des victoires remportées sur une équipe mixte du Racing-Club de Roubaix, sur Dunkerque-Malo qui battit Fives en Coupe de France. C'est assez dire que ce Club, qui battit dimanche dernier le Stade Béthunois, par 3 à 0, est de force à nous tenir en échec, mais la valeur d'Halluin, deuxième en promotion, ne peut être contestée, et dimanche prochain, en alignant sa meilleure équipe elle donnera l'occasion de juger de sa force. Nous verrons aligner dans l'équipe Tourquenoise : Cordier, le gardien de but très connu; Mullier, le fameux jouer de la tête, ancien arrière de l'U. S. T. ; Beuque, demi-gauche de grande classe : Seynaeve, ailier, possédant un contrôle superbe de la balle, etc. Si le temps est favorable, une belle occasion sera offerte au public pour apprécier ce qu'est notre beau sport national.

SPORT OUVRIER HALLUINOIS. — L'équipe 2 du Sport Ouvrier Halluinois, libre de toute la saison, demande des matches à jouer sur son terrain ou sur terrain adverse. Ecrire au secrétaire, A. Devriese, 21, rue Fraez, à Halluin.

LES COQS

A TOUFFLERS

Une intéressante partie aura lieu dimanche 10 décembre, à 15 heures, chez M. Paul Mathon, près du Cimetière. Mathon contre François Madoux à Hem, en un 2 de 3 mort pour 300 francs paire de plaisir à 50 fr.

:: COLOMBOPHILIE ::

A WATTRELOS

La Colombophilie vient de perdre l'un de ses plus fervents adeptes en la personne de M. Henri Barbieux, décédé hier mercredi, à l'âge de 59 ans, en son domicile rue de la Poste, 35.

M. Barbieux était colombophile de vieille date. C'est chez lui que siégeait l'importante société colombophile « Les Amis Réunis ».

PIGEONS EGARES

A BILLY MONTIGNY. — Un jeune pigeon bagué 1922, matricule 631.922 n'est pas rentré au colombier de M. Pierre Bour, cité 10, rue de Nice, n. 4.

:: LA VIE OUVRIERE ::

Union Départementale des Syndicats ouvriers du Nord

8, rue de la Vignette, LILLE

La propagande chez les Employés !

Sous les auspices de l'Union Départementale, deux réunions corporatives sont organisées : l'une à DOUAI, *le samedi 9 décembre, à 7 heures très précises du soir*, salle Basse de la Mairie de Douai ; l'autre à CAMBRAI, *le dimanche 10 décembre, à 10 heures du matin.*

Ces réunions se tiendront avec le concours des camarades L. Vol, pour la Banque, et A. Raux, pour le Commerce et l'Industrie.

A l'ordre du jour : Le respect des huit heures ; L'augmentation des salaires ; La sécurité dans le travail.

TRIBUNE POLITIQUE

A propos du "Front unique"

Paris, 6. — L'*Agence Havas* nous transmet :

« Il y a trois semaines, le parti communiste français offrait au parti socialiste d'entrer en conférence avec lui, pour la réalisation d'un « front unique » sur une série de points à déterminer.

La même invitation, faite à la C. G. T. extrémiste et à la C. G. T. de la rue Lafayette, fut acceptée par la première et repoussée par la seconde.

Le parti socialiste (S. F. I. O.) nomma quatre délégués pour entendre le détail des propositions communistes. C'étaient MM. Renaudel, Séverac, Lebas et Goude, qui demandèrent aux délégués communistes s'ils répudiaient les raisons pour lesquelles l'Internationale de Moscou, d'abord, le parti communiste français ensuite, ont déclaré vouloir organiser le « front unique » et l'action commune avec les socialistes et les organisations ouvrières adhérentes à l'Internationale d'Amsterdam.

M. Renaudel et ses amis posèrent donc, comme question préalable à tous pourparlers, celle de faire préciser par les communistes s'ils poursuivent toujours le même but.

Leurs interlocuteurs annoncèrent qu'ils communiqueraient au Comité directeur du parti les questions posées par les délégués des S. F. I. O. et, trois jours après, le Comité directeur écrivait au parti socialiste, en maintenant la proposition d'un front unique sur divers points qui seraient à régler, mais qu'il se refusait à désavouer les bu